



Comité Départemental de la Retraite
Sportive du Doubs
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mars 2021 (visioconférence)

Présent(e)s : Régine BÔLE, Rémi BRENDEL, François BURCHI, Colette BURDET, Mireille CLERC, Jean-Louis DEPIERRE, Jacques DUSSOUILLEZ, Jocelyne DUSSOUILLEZ, Claude GADY, Geneviève GADY, Éric GERMAIN, Thérèse LEMOINE, Christian POTY, Justin POURCHET, Gérard ROGNON, Patricia TASSI, Christiane THIOU, Daniel VAN LABEKE, Gilbert VOLCKMANN, Madeleine VOLCKMANN.

Excusé(e)s : Alain BOBILLIER, Marie-Claire CLAVEQUIN, Arlette GAUTHEROT, Christian HERTEN, Gérard LOYE, Michèle MAGNIN-FEYSOT, Robert TALLONE, Michel ROLLAND, Marie-France TEYSSIEUX.

Ordre du Jour

- ✓ Accueil des participants
- ✓ Rapport d'activité par le secrétaire
- ✓ Rapport financier par le trésorier
- ✓ Rapport des vérificatrices aux comptes
- ✓ Vote du quitus
- ✓ Budget prévisionnel par le trésorier
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Parole aux adhérents

Accueil

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et présente les excuses des membres qui n'ont pas pu assister à la séance.

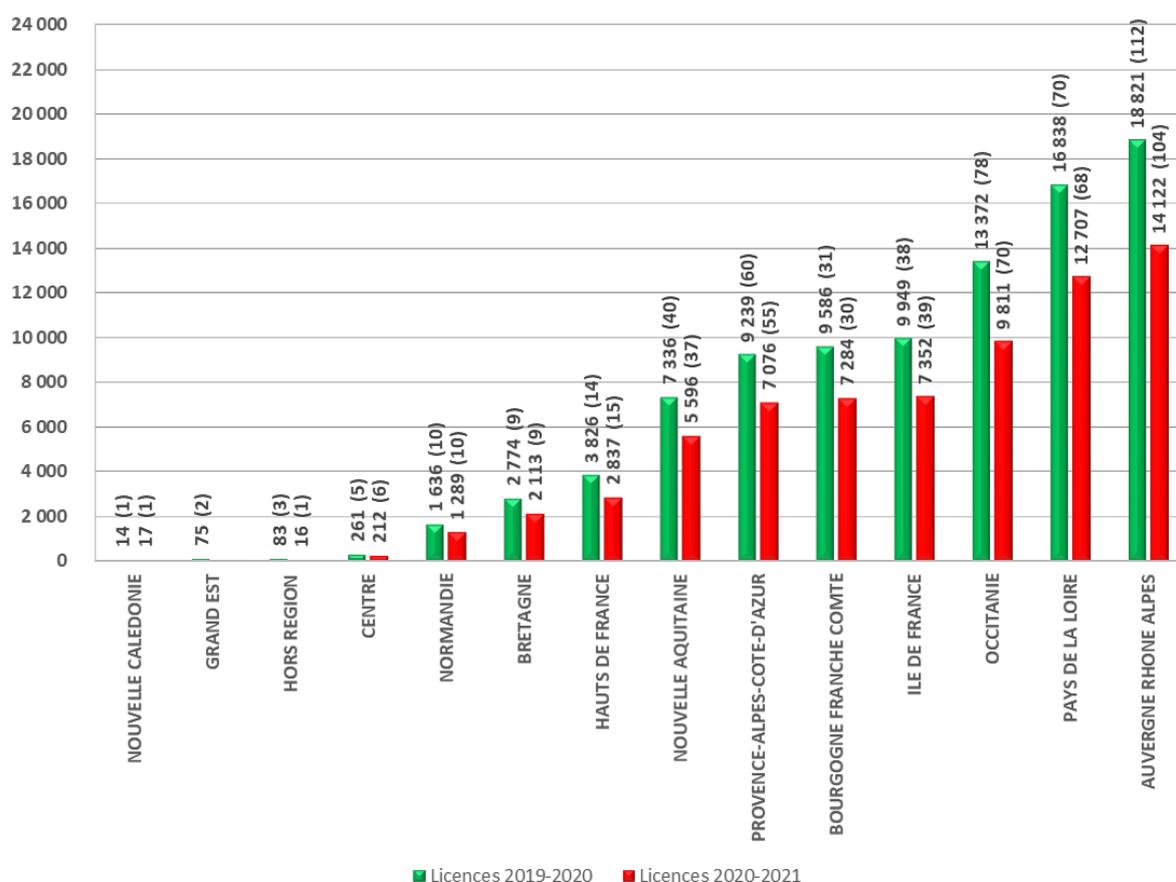
Rapport d'activité par le secrétaire Rémi Brendel

Préambule

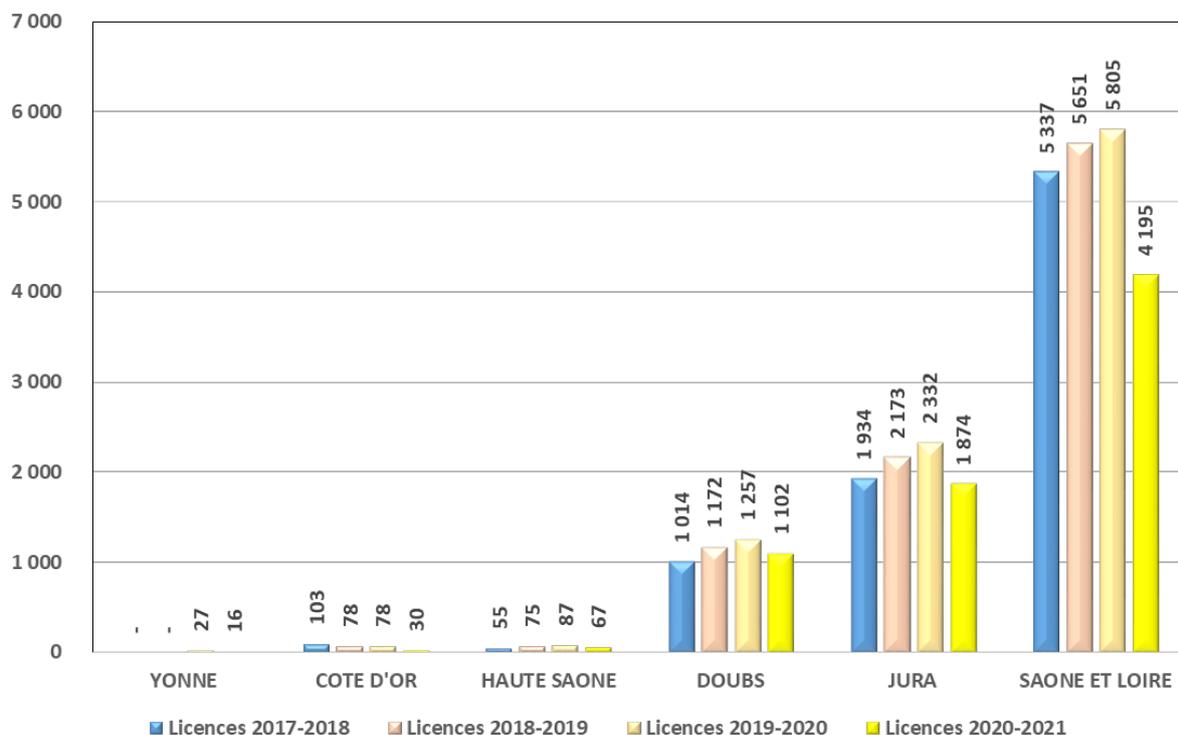
Avant d'examiner en détail le cas particulier de notre département, il est intéressant de le situer dans son contexte national et régional. Le premier histogramme compare la présence des clubs de retraite sportive dans les différentes régions de France (les nombres de clubs sont indiqués entre parenthèses) où il apparaît que la région de Bourgogne-Franche-Comté se situe au 5^{ème} rang en nombre de licenciés¹. Ce qui frappe le plus sur ce diagramme c'est le spectaculaire affaissement des effectifs entre les saisons 2020 (en vert) et 2021 (en rouge), conséquence de la pandémie due à la covid-19. L'effectif total en France est ainsi passé de 93 810 en 2020 à 70 432 en 2021 soit une diminution d'environ 25 %.

L'histogramme suivant précise la situation en Bourgogne-Franche-Comté depuis la création du nouveau CORERS de la grande région en 2017. L'évolution des effectifs de licenciés présentait une croissance régulière mais la pandémie a frappé : le nombre de licenciés dans les différents départements de la région BFC est passé de 9 586 en 2020 à 7 284 en 2021 soit une diminution de 24 % comparable à la moyenne nationale. Cependant le Doubs, situé à la 3^{ème} place, a mieux résisté à la défection des licenciés avec une diminution d'environ 12 % seulement du nombre des adhérents.

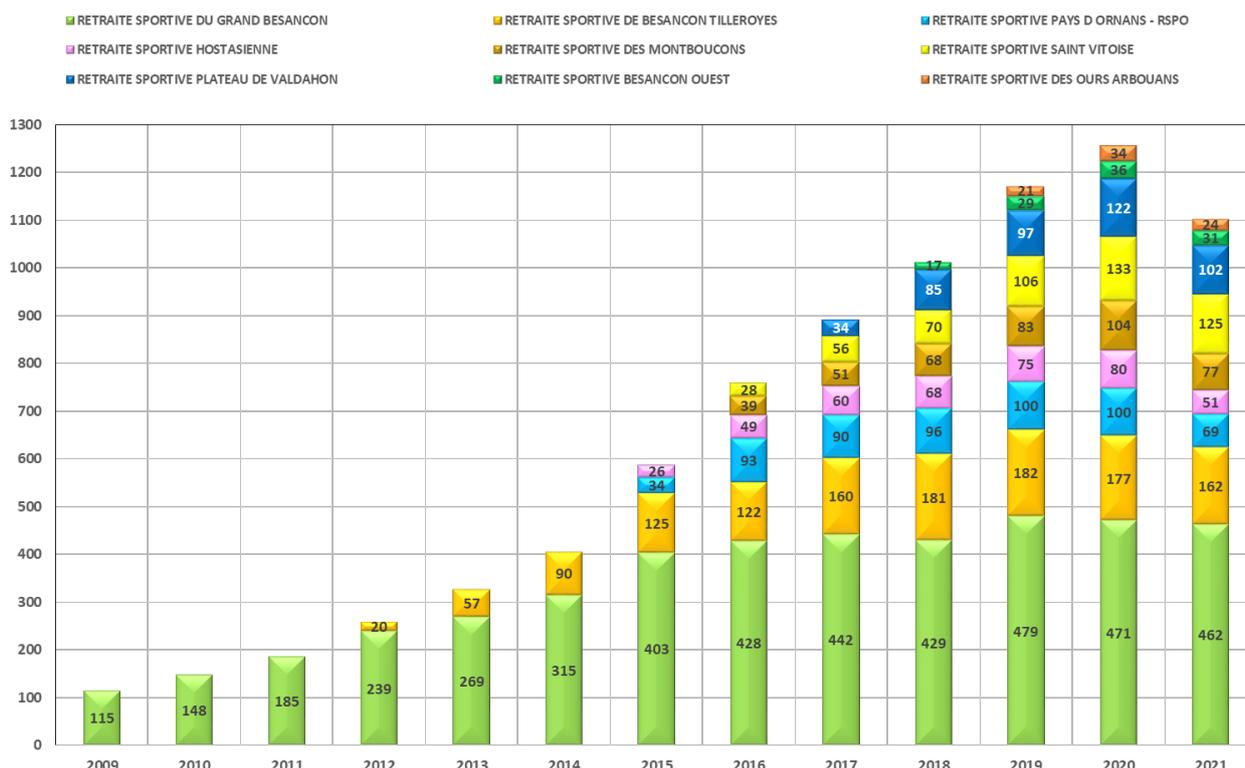
Comme le montre le troisième histogramme ci-dessous, le département du Doubs qui se caractérisait par un dynamisme spectaculaire aussi bien en ce qui concerne l'accroissement du nombre de licenciés que du point de vue du nombre de clubs créés chaque année a été moins affecté par la pandémie que les départements voisins ou même que la moyenne nationale. On note cependant qu'il n'y a pas eu de création de club à part celui du Val de l'Ognon sur lequel on reviendra plus loin.



¹ Données du site *Telemat* de la FFRS en date du 10 février 2021.

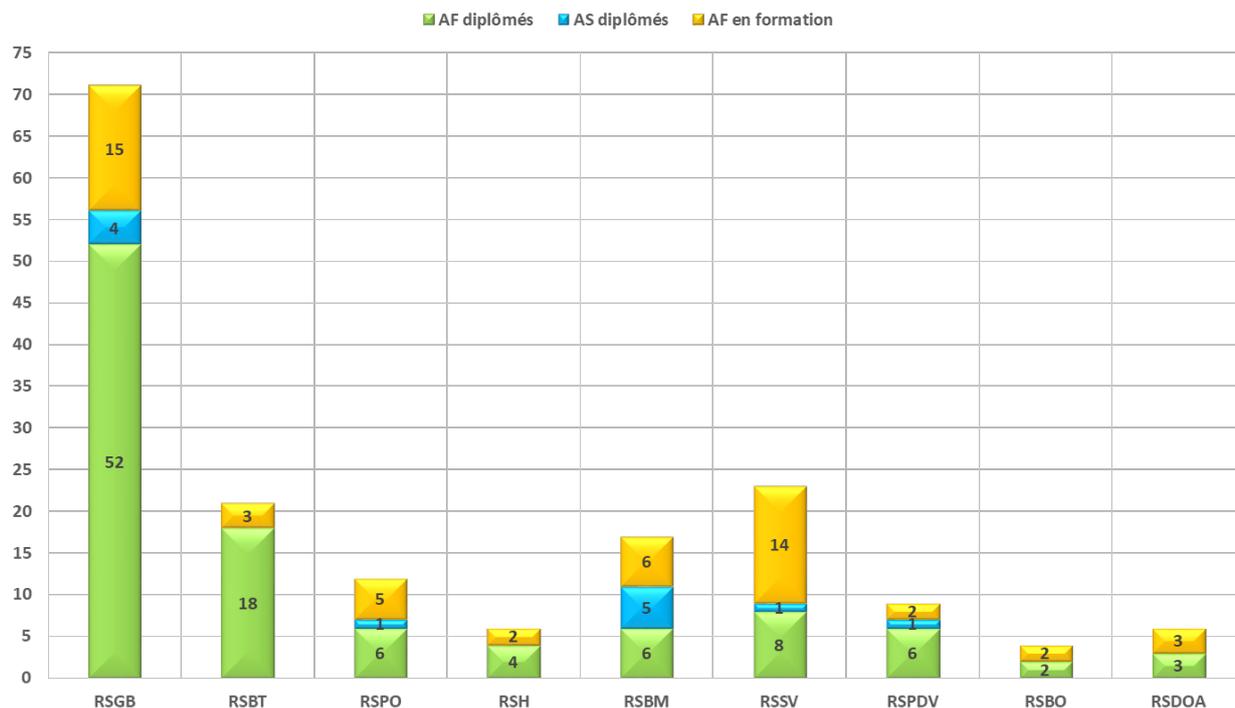


Évolution du nombre des licences dans le Doubs : 1 103 le 6 mars 2021



La formation des animateurs constitue l'une des grandes missions du Comité départemental. L'historique suivant indique pour chaque club du département le nombre d'animateurs fédéraux et d'accompagnants sportifs diplômés et le nombre d'animateurs en formation toutes disciplines confondues.

Animateurs et accompagnants sportifs diplômés et en formation

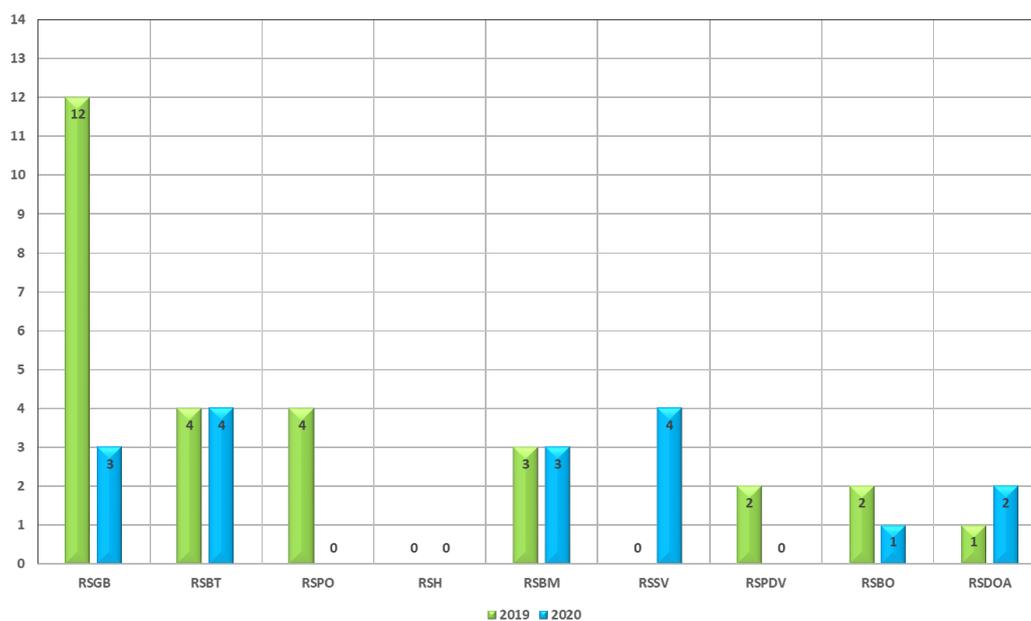


La pandémie a évidemment eu des conséquences sur la formation au niveau régional, plusieurs stages ont été annulés ou reportés :

- FCB : 5 stages réalisés 5 stages annulés
- AS : 1 stage réalisé 1 stage annulé
- M1 : 6 stages réalisés 4 stages annulés
- M2 : 5 stages réalisés 8 stages annulés ou reportés
- MC : 1 stage réalisé 9 stages annulés ou reportés

Dans le Doubs, 17 animateurs ont été formés en 2020 contre 28 en 2019, l'histogramme ci-dessous montre la répartition des diplômes obtenus en 2019 et 2020 entre les différents clubs, toutes disciplines confondues.

Nombre d'animateurs diplômés dans le Doubs



Évènements principaux de l'année 2020

Administration

L'assemblée générale électorale du 13 mars 2020 a pu se dérouler en présentiel au siège du Relai Amical (RSBO). À cette occasion le Comité directeur du CODERS-25 de la précédente mandature a été en grande partie reconduit dans ses fonctions à part huit membres qui ne se sont pas représentés et cinq nouveaux arrivants, ce qui ramène à 20 le nombre de sièges pourvus sur les 23 disponibles.

Des changements ont également eu lieu dans la direction des clubs, c'est ainsi qu'Alain Bobillier a été élu président de la RSGB, Gérard Rognon président de la RSH et François Burchi président de la RSBO.

Au cours de l'année 2020, le Comité directeur s'est réuni une fois en salle le 16 janvier et une fois en visioconférence le 4 novembre tandis que le Bureau a organisé quatre rencontres en visioconférence le 1^{er} septembre et les 13, 17 et 20 novembre.

Création de club

Le développement qui constitue l'une des principales missions du CODERS a été mis en veille depuis un an à cause des restrictions sanitaires de sorte qu'aucun club n'a vu le jour ni dans Doubs ni même dans la région de Bourgogne-Franche-Comté mis à part le club de Palise dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue le 10 mars 2020, juste avant le confinement, et créé officiellement le 13 juin.

Malheureusement, les tracasseries administratives provenant autant des services préfectoraux que de la fédération ont probablement contribué à décourager l'équipe de bénévoles qui s'était investie dans ce projet de sorte que ce club ne compte actuellement aucun licencié. Il n'est pourtant pas impossible que ce club puisse démarrer ses activités dès que les conditions seront redevenues normales, d'ailleurs six futurs adhérents à ce nouveau club ont pris une licence à la RSBM.

Demandes de subvention

○ Conseil départemental (30 octobre 2020)

La demande s'inscrivait dans le volet de l'« *inclusion sociale* » pour un montant de 2 000 €, la subvention accordée le 2 juin 2020 est de **1 000 €**. Ces crédits étaient destinés à subvenir aux frais de formation des candidats du futur club de Palise (3 PSC1, 3 FCB, 2 M1 et 2 M2) et pour l'achat d'une imprimante pour le Président du CODERS, seul ce dernier achat a pu être réalisé.

○ Agence nationale du sport (3 juin 2020)

Deux projets avaient été présentés pour un montant total de 4 200 € :

Projet 1 : Développement de la pratique du sport

- Mise en place de l'activité « *Disc-golf* » dans deux clubs du Doubs.
- Développement de pratiques destinées au maintien de la santé mentale des licenciés senior comme l'activité « *Activ'mémoire* » dans deux clubs du Doubs.

Projet 2 : Promotion du *Sport Senior Santé*

- Organisation de conférences animées par des personnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, etc.)
- Participation aux forums et salons fréquentés par les seniors.
- Création d'un nouveau club de Retraite sportive dans le Doubs.

Les deux projets ont été retenus et la subvention totale accordée le 17 juillet s'élève à **1 800 €**.

Ces crédits étaient destinés à :

- L'organisation d'une journée « *Activ'mémoire* » sous la responsabilité de Justin Pourchet et Marcel Gable (location de salle, frais de déplacement et repas de midi des participants, achat d'un ou deux lots de matériel...)
- L'organisation d'une journée « *Disc-golf* ».

- Une ou plusieurs conférences médicales à convenir avec les Présidents de club (Houtaud ou Valdahon par exemple).
- La participation à des salons et forums (St-Vit, Ornans...)
- La participation aux frais de création du club RSVO.

Les circonstances que l'on connaît n'ont pas permis de mener tous ces projets à leur terme.

Référents formation pour les inscriptions du Coders-25

Le Bureau exécutif du Coders-25 réuni le 10 septembre 2019 a confirmé que les seules personnes habilitées par la FFRS à inscrire les candidats aux stages de formation sont désormais Régine BÔLE et Jacques DUSSOUILLEZ. Des formulaires d'inscription ont été mis au point pour chaque type de formation et une procédure d'inscription en ligne, en cours de test actuellement, a été proposée.

Communication

Suite au piratage du site Internet du CODERS, Daniel VAN LABEKE a été chargé de construire un nouveau site dont il assure l'administration. Ce site : <https://coders-doubs25-ffrs.com/> est à présent opérationnel.

À souligner l'action efficace de Patricia Tassi qui publie régulièrement des articles dans l'Est Républicain et dans le magazine fédéral Vital'ité pour promouvoir les actions du CODERS et faire connaître les clubs du département.

Récompenses

Madeleine VOLCKMANN et Pierre ROBERT animatrice et animateur fédéraux, ont été honorés et remerciés pour leur engagement bénévole et leur dévouement à la cause de la Retraite sportive en recevant la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif remise par le Président Claude GADY lors du partage de la galette co-organisée le 16 janvier 2020 par la RSBM et le CODERS-25 pour Madeleine et lors de l'Assemblée générale de la RSGB le 14 octobre 2020 pour Pierre.



Gérard Rognon demande pourquoi la Retraite Sportive est si développée dans les départements de Saône et Loire et du Jura. Claude Gady répond que le département du Doubs a créé son premier club il y a 16 ans alors que la Saône et Loire a créé son CODERS il y a 35 ans, ce qui explique la différence entre les 1 200 adhérents dans le Doubs et les quelque 5 000 adhérents de Saône et Loire. Historiquement, la Retraite Sportive est née dans la région Rhône-Alpes et a ensuite diffusé dans les régions voisines.

Rapport financier par le Trésorier Christian Poty

Compte de résultat 2020

(voir tableau détaillé en annexe 1)

Le résultat 2020 se solde par un excédent de **4 376,40 €**

Explications des principaux éléments constituant ce résultat :

Dépenses :

Forte baisse des charges – 43 %

- Principalement dû à la baisse des frais de formation : – **9 338 € soit – 39 %**
- Les postes frais de missions et frais de déplacements – **2 220 € soit – 92%**
- Le poste AG – **1 319 € soit – 92 %**

Recettes :

Baisse importante des recettes – 13 845,53€ soit – 39 %, en particulier :

- Les cotisations : – 969 € soit – 9,7 % et nombre de licences – 144 sur 1 240
- Mais surtout les subventions :
 - **1 000 €** du département
 - **1 820 €** au lieu de 5 000 € du Comité Olympique
 - **1 800 €** au lieu de 1 500 € ANDS (Agence Nationale du sport)
 - **1 250 €** au lieu de 8 920 € CORERS Bourgogne-Franche-Comté (rétrocession sur la formation)

Bilan 2020

(voir tableau détaillé en annexe 2)

L'actif étant représenté par :

- Le compte courant : **2 014,99 €**
- Le livret A : **28 003,40 €**
- Les parts sociales du Crédit Agricole : **30,40 €**
- Total : **30 048,79 €**

Au 31/12/2020 au passif, le montant des Fonds Propres est de **30 048,79 €**.

Conclusion

Ce qu'il faut retenir de cette présentation

- Que cette année a été très perturbée par la Covid-19 et n'est pas représentative de notre fonctionnement habituel.
- Que sans les subventions, notre résultat serait déficitaire de presque **1 494 €**.

Rapport des vérificatrices aux comptes Colette Burdet et Thérèse Lemoine

Christian POTY, le trésorier nous a reçues le mercredi 3 février pour l'examen des comptes de l'année 2020. Jean Louis, trésorier-adjoint était aussi présent.

Christian a mis à notre disposition toutes les pièces nécessaires à la vérification

- Le compte d'exploitation et les pièces justificatives,*
- Le bilan,*
- Les documents bancaires.*

Nous avons examiné toutes les charges compte par compte pour un montant de 17 367,69 €.

Puis nous avons vérifié les produits qui se composent principalement de subventions pour formation et des cotisations pour un total de 21 744,09 €.

Nous avons donc constaté le résultat qui s'élève effectivement à 4 376,40 €.

À noter que la gestion des formations est dématérialisée. Le contrôle s'est fait sur le tableur du trésorier et le site comptable de la FFRS. Ce poste demande beaucoup d'attention au vu des différents niveaux de prise en charge entre le club, le CODERS, le CORERS et la FFRS.

Nous avons terminé par le bilan qui s'élève au 31 décembre 2020 à 30 048,79 € correspondant aux soldes bancaires (compte courant et compte épargne) et aux parts sociales du Crédit Agricole.

À noter : il est bon de bien noter la date d'arrêt des comptes pour éviter la prise en compte d'écritures qui peuvent se retrouver sur deux exercices engendrant des erreurs. C'est le cas par exemple des intérêts sur livret de l'année N arrivés sur le compte le 2 janvier année N+1 qui sont comptabilisés sur l'année N. Il est alors important de ne pas les retrouver sur l'année N+1

En conclusion, la comptabilité est bien tenue, les pièces justificatives accessibles et bien classées.

Nous demandons à l'assemblée d'accorder le quitus au trésorier pour 2020.

Colette Burdet et Thérèse Lemoine

Vote du quitus

La présentation du compte de résultat et du bilan n'appelle aucune remarque.

↳ L'Assemblée générale accorde le quitus au Trésorier à l'unanimité.

Christian Poty regrette la complexité du site FFRS qui administre la trésorerie de la Retraite Sportive et les difficultés rencontrées pour obtenir les informations pertinentes. Claude Gady rappelle que les élections fédérales auront lieu le 17 mars et que ce sera l'occasion pour les participants de faire remonter ce genre de problèmes au niveau fédéral.

L'Assemblée salue le travail accompli par les trésoriers et par les vérificatrices aux comptes. Ces dernières, sollicitées par le Président, acceptent de reconduire leur mission pour une année supplémentaire.

↳ Colette Burdet et Thérèse Lemoine sont élues vérificatrices aux comptes à l'unanimité de l'AG pour l'exercice 2021.

Budget prévisionnel 2021

(voir tableau détaillé en annexe 3)

Christian Poty présente une proposition de budget prévisionnel en insistant sur le caractère très incertain de l'exercice :

Dépenses : 27 510 €

- Fournitures administratives et achats divers **600 €**
- Formation **23 200 €**
 - Frais de stage **21 700 €**
 - **1 500 €** de remboursement PSC1
- Frais d'AG et autres réunions **1 000 €**
 - **200 €** pour l'AG du CODERS 25
 - **500 €** pour l'AG de la Fédération
 - **300 €** pour frais de rassemblement
- Autres frais **2 610 €**
 - Frais de déplacements **1 500 €**
 - Frais de mission et réception **350 €**
 - Frais postaux **30 €**
 - Frais services bancaire **30 €**
 - Cotisations diverses (Assurance, CDOS, Site..) **700 €**

Recettes : 27 120 €

Formation : 12 100 €

- Aide de la Fédération : **10 600 €**
- Subvention PSC1 **1 500 €**

Cotisations licences : 8 800 €

- Sur la base de **1 096** adhérents

Autres produits : 6 220 €

- Subventions :
 - Subvention du Comité Olympique **1 800 €**
 - Subvention ANDS **1 800 €**
 - Subvention département **1 000 €**
 - Subvention du CORERS Franche Comté **1 500 €**
- Intérêts sur livret : **120 €**

Résultat prévisionnel : Déficit de 390 €

Conclusion

Ce qu'il faut retenir de ce budget prévisionnel :

- Que pour équilibrer le budget nous serons amenés un peu à prendre sur notre épargne
- Que la formation représente **84 %** des dépenses
- Que le coût net d'une formation complète équivaut à **46 adhésions**

↳ L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel à l'unanimité.

Claude Gady reconnaît qu'il n'est pas simple de préparer un budget prévisionnel dans une période où il n'y a aucune visibilité. Il rappelle que l'AG du CORERS du 10 mars a fait apparaître une baisse sensible

aussi bien des dépenses que des recettes, en particulier des excédents sur les stages de formation. Pour autant, 10 000 € seront répartis entre les comités départementaux et les clubs isolés, selon des critères basés essentiellement sur le nombre d'animateurs et d'AS formés. Ainsi, le CODERS-25 recevra 1 841 € au titre des excédents de formation.

Claude explique que, comme chaque année, les partenaires institutionnels lancent des appels à proposition pour allouer des subventions mais comment bâtir des projets et demander des subventions pour 2021 alors que les crédits alloués en 2020 n'ont pas pu être dépensés en totalité. Le Bureau se réunira prochainement pour décider probablement qu'aucune demande de subvention ne sera présentée en 2021. Cette décision est risquée et il conviendra de faire savoir qu'elle est due uniquement aux conditions exceptionnelles rencontrées actuellement.

Christian Poty a évoqué le problème de l'assurance auto-mission qui est devenue très chère et ne correspond pas vraiment à nos besoins. Rappelons qu'elle ne concerne que les dirigeants des Comités assurés qui se déplacent lorsqu'ils sont en mission. Les candidats animateurs ne sont couverts que si leur club a lui-même souscrit une assurance auto-mission ce qui n'est pas le cas de tous les clubs. Des réflexions sont en cours pour tenter d'élargir l'étendue et la couverture de cette assurance afin que tous les stagiaires puissent en bénéficier. La décision de reconduire ou de résilier cette assurance sera prise à l'issue des élections fédérales lorsque la nouvelle équipe aura répondu à nos interrogations.

Justin Pourchet fait observer que l'assurance auto-mission n'a jamais été activée et qu'en outre, en cas de sinistre, la liquidation risque d'être compliquée entre l'assurance auto-mission et l'assurance personnelle du conducteur. Christian Poty ajoute que les contacts avec le courtier Gras Savoye sont difficiles (chèque égaré, relance indue...). Jocelyne Dussouillez témoigne que de son côté elle n'a pas eu de problème avec ce courtier.

La présentation de Christian Poty n'appelle pas d'autre remarque.

↳ L'AG approuve le budget prévisionnel 2021 à l'unanimité.

Rapport moral par le Président Claude Gady

Bonjour chers amis, c'est bien la première fois que j'éprouve autant de difficultés pour rédiger un rapport moral.

En effet l'année 2020 fut une année blanche, que pourrais-je vous dire de plus que ce qui a été relaté brillamment par Rémi et Christian, notre Trésorier

Je vais donc simplement essayer de parler ou du moins de nous projeter vers l'avenir bien que ce soit extrêmement compliqué puisqu'actuellement nous n'avons aucune visibilité. Que pourrais-je vous dire que vous ne sachiez déjà ?

En ce qui concerne la formation tout sera mis en œuvre, vous le savez, pour faire redémarrer le plus rapidement possible nos stages de formation.

Dès le mois de mars deux formations communes de base à distance seront en principe organisées selon les modalités que vous connaissez. Ce sera une première, mais je ne me fais pas de soucis.

C'est l'occasion pour moi d'insister une fois de plus sur nos besoins en Instructeurs au niveau de notre département, vous le savez, lorsque j'ai pris la présidence du Comité régional j'avais fixé un objectif pour la fin du mandat à 20 instructeurs. Actuellement 7 sont opérationnels, 5 vont terminer leur formation cette année et trois (tous du CODERS 25) sont inscrits pour la formation 2021–2022. L'objectif régional sera atteint mais il est indispensable que des instructeurs de notre CODERS organisent eux-mêmes des stages de proximité afin de limiter les frais engendrés par le déplacement des stagiaires et des instructeurs venant parfois de régions lointaines, pour éviter cela notre CODERS doit compter quatre ou cinq instructeurs

Je vous invite Mesdames et Messieurs les présidents à convaincre vos animateurs d'entreprendre la formation d'instructeurs notamment en gymnastique et cyclo. Je sais que c'est possible.

En ce qui concerne les conférences médicales qui, à mon sens, revêtent actuellement une importance particulière dans le contexte sanitaire mais aussi pour l'animation des M1, nous devons nous aussi réussir à convaincre un médecin adhérent à s'engager au niveau du Doubs (actuellement nous en avons 1 dans chaque CODERS) là encore je compte sur vous.

Que pourrons-nous faire cette année, pas grand-chose hélas. Nous avons les crédits pour organiser au minimum deux regroupements visant à faire découvrir des activités nouvelles. Les matériels nécessaires aux animations de *swin golf* et d'*Activ'mémoire* ont été acquis par le CODERS, ils sont à votre disposition. J'aimerais organiser dès que possible, ne serait-ce que par la réunion de groupes de six personnes (un animateur et cinq participants) des journées découvertes en plein air ; des réflexions seront conduites en ce sens par Justin, Marcel et moi-même, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Bien évidemment, dès que nous le pourrons, des réunions conviviales seront organisées à notre niveau.

Que puis-je vous dire d'autre si ce n'est vous encourager à conserver le moral, à inviter vos adhérents à reprendre dès que ce sera possible les activités sportives qui nous manquent tellement. Soyons confiants en l'avenir ne nous laissons pas décourager par ce satané virus nous en sortirons tous ensemble.

Transmettez tout mon soutien et mes amitiés à vos animateurs, à vos dirigeants et à vos adhérents.

Merci de m'avoir écouté.

Justin Pourchet fait observer, à propos des journées découverte d'activités nouvelles, qu'elles nécessitent de faire venir des animateurs extérieurs, ce qui conduit à une grosse organisation pour un petit groupe de 6 personnes seulement.

Parole aux adhérents

Rémi Brendel reste assez optimiste sur la situation sanitaire, il est probable que la vaccination va se généraliser et que la vie reprendra un cours normal dès la saison prochaine avec probablement un regain d'intérêt pour les activités associatives et sportives.

Justin Pourchet demande quelle est la situation financière de la Fédération. Claude Gady répond qu'il n'y a pas de problème particulier et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Cependant la baisse de nombre de licences pèsera sans doute sur les recettes de la FFRS dont une part importante est destinée au salaire des personnels. Il n'est pour autant pas question d'augmenter le montant la part fédérale des cotisations ni celle du CORERS ou du CODERS pour la prochaine saison.

Daniel Van Labeke demande si des changements de protocole sont envisagés pour les adhérents qui ont été vaccinés. Il n'y a pas de réponse à cette question actuellement.

François Burchi, candidat instructeur, se demande si la formation qu'il a démarrée va pouvoir se poursuivre en septembre comme prévu mais pour l'instant il n'y a pas de réponse à cette question.

Régine Bôle précise que la formation FCB prévue à Besançon aura peut-être lieu les 6 et 7 mai.

Gérard Rognon préfère attendre encore un peu que le taux d'incidence de la Covid diminue avant de relancer des activités du club d'Houtaud.

La plupart des participants espèrent un rapide retour à la normale pour reprendre les activités sportives et sociales.

Après les salutations d'usage, la séance est levée à 11h.

Le Président du CODERS 25



Claude Gady

Le secrétaire



Rémi Brendel

Merci à Christiane Thiou qui s'est chargée de dactylographier ce compte-rendu.

Annexe 1 : Compte de résultat 2020

Charges d'Exploitation	Exercice 2020	Prévision 2020	Exercice 2019
606400 Fournitures Administratives et achats divers	1 456,26	600,00	612,72
Formation	14 492,00	25 000,00	23 830,00
611000 Frais de Stage FCB	1 710,00	3 000,00	2 350,00
611010 Frais de Stage Module 1	4 125,00	8 000,00	4 375,00
611030 Frais de Stage Module 2	6 315,00	13 000,00	15 955,00
611050 Frais autres Stages	2 342,00	1 000,00	1 150,00
Frais d'AG et autres Réunions	120,00	1 000,00	1 439,44
618500 Frais d'Assemblée Générale	0,00	200,00	30,00
618510 Frais d'Assemblée Générale FFRS	0,00	500,00	641,90
618520 Frais de Rassemblement	120,00	300,00	767,54
Autres Frais	1 212,43	2 110,00	3 348,64
623800 Dons et Subventions	0,00	0,00	0,00
625100 Frais de déplacement	493,47	1 500,00	2 713,52
625700 Frais de Mission et Réception	0,00	350,00	382,37
626100 Frais Postaux	9,70	30,00	21,40
627000 Frais Services Bancaires	23,40	30,00	51,20
628000 Charges Financières	0,00	0,00	0,00
628100 Cotisations Assurance	685,86	200,00	180,15
Charges Exceptionnelles	87,00	1 000,00	1 485,00
671800 Charges Exceptionnelles de Gestion	87,00	400,00	585,00
678000 Autres Charges Exceptionnelles	0,00	600,00	900,00
Total des Charges	17 367,69	29 710,00	30 715,80

Produits d'Exploitation	Exercice 2020	Prévisions 2020	Exercice 2019
Formation	6 810,00	11 400,00	7 086,00
706000 Produits Stage FCB	612,00	1 300,00	1 088,00
706100 Produits Stage M 1	1 878,00	3 600,00	1 712,00
706120 Produits Stage M 2	2 715,00	5 000,00	2 394,00
706140 Produits des autres Stages	1 605,00	1 500,00	1 892,00
Cotisations / Licences	9 056,00	9 920,00	10 025,00
708800 Cotisations de janvier à septembre	8 559,00	220,00	220,00
708801 Cotisations de septembre à décembre	497,00	9 700,00	9 805,00
Autres Produits	5 870,09	8 130,00	8 873,29
708810 Produits des Manifestations	0,00	0,00	0,00
74000 Subventions	5 870,00	8 000,00	8 750,00
768000 Intérêts sur livrets	0,09	130,00	123,29
Produits Exceptionnels	8,00	1 000,00	9 605,10
771800 Produits Exceptionnels de Gestion	8,00	0,00	0,00
771810 Autres Produits Exceptionnels	0,00	1 000,00	9 605,10
Total des Produits	21 744,09	30 450,00	35 589,39
Excédent ou Déficit	+4 376,40	+740,00	4 873,59
Pour information nombre d'adhérents		1 096	1 240

Annexe 2 : Bilan 2020

ACTIF	2020	2019
Actif circulant	30 018,39	25 612,39
Immobilisation financière (parts sociales Crédit Agricole)	30,40	30,40
Crédit Agricole (compte-courant)	2 014,99	2 554,83
Crédit Agricole (Compte sur Livret)	28 003,40	23 027,16
Caisse	0,00	0,00
Total	30 048,79	25 612,39

PASSIF	2020	2019
Capitaux Propres (Fonds Associatifs)	30 048,79	25 612,39
Report à nouveau	25 672,39	20 738,80
Résultat net de l'exercice	4 376,40	4 873,59
Total	30 048,79	25 612,39

Annexe 3 : Budget prévisionnel 2021

Charges d'Exploitation	Exercice 2021	Prévision 2021	Exercice 2020
Fournitures Administratives et achats divers	0,00	600	1456,26
Formation	0,00	23 200	14492,00
Frais de Stage FCB	0,00	2 700	1710,00
Frais de Stage Module 1	0,00	5 500	4125,00
Frais de Stage Module 2	0,00	10 000	6315,00
Frais autres Stages	0,00	5 000	2342,00
Frais d'AG et autres Réunions	0,00	1 000	120,00
Frais d'Assemblée Générale	0,00	200	0,00
Frais d'Assemblée Générale FFRS	0,00	500	0,00
Frais de Rassemblement	0,00	300	120,00
Autres Frais	0,00	2 610	1212,43
Dons et Subventions	0,00	0	0,00
Frais de déplacement	0,00	1 500	493,47
Frais de Mission et Réception	0,00	350	0,00
Frais Postaux	0,00	30	9,70
Frais Services Bancaires	0,00	30	23,40
Charges Financières	0,00	0	0,00
Cotisations Assurance	0,00	700	685,86
Charges Exceptionnelles	0,00	100	87,00
Charges Exceptionnelles de Gestion	0,00	100	870,00
Autres Charges Exceptionnelles	0,00	0	0,00
Total des Charges	0,00	27 510	17 367,69

Produits d'Exploitation	Exercice 2021	Prévisions 2021	Exercice 2020
Formation	0,00	12 100	6 810,00
Produits Stage FCB	0,00	1 000	612,00
Produits Stage M 1	0,00	3 200	1 878,00
Produits Stage M 2	0,00	4 300	2 715,00
Produits des autres Stages	0,00	3 600	1 605,00
Cotisations / Licences	8,00	8 800	9 056,00
Cotisations de Janv à Sept	8,00	800	8 559,00
Cotisations de Sept à Décembre	0,00	8 000	497,00
Autres Produits	115,77	6 220	5 870,09
Produits des Manifestations	0,00	0	0,00
Subventions	0,00	6 100	5 870,00
Intérêts sur livrets	115,77	120	0,09
Produits Exceptionnels	0,00	0	8,00
Produits Exceptionnels de Gestion	0,00	0	8,00
Autres Produits Exceptionnels	0,00	0	0,00
Total des Produits	123,77	27 120	21 744,09

Excédent ou Déficit	123,77	-390	4 376,40
Pour information nombre d'adhérents			1 096